GÉRER UN SINISTRE AUTOMOBILE DANS LE CADRE DE L'IRSA

Fondamentaux et mécanismes d'application de la convention IRSA

1 JOUR, 7 HEURES

ASSURANCE DOMMAGES

CODE : AAD23

Objectifs de la formation

Identifier les cas de règlement de sinistres matériels entre deux véhicules dans le cadre de la convention IRSA

Déterminer les responsabilités et l'exercice des recours entre parties

Appliquer une méthodologie optimale de règlement des sinistres matériels automobiles

Parmi nos formateurs

- **BAKALEM Cécile**
  Consultante formatrice,

Public concernés

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels ; Rédacteurs sinistres ; Chargés de clientèle ; Agents ; Intermédiaires d'assurance ; Experts

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Préambule

- Rappeler la genèse de la convention IRSA (Indemnisation directe de l'assuré et de Recours entre Sociétés d'assurance Automobile) qui réglemente la gestion et les relations des assureurs auto dans le cadre des sinistres matériels
- Définir la notion d'accident de la circulation depuis la loi Badinter

Définir les objectifs et le fonctionnement général de la convention IRSA

- Expliquer l'intérêt de conventions de règlement de sinistres matériels liés à un accident de la circulation
- Déterminer le champ d'application et les conditions requises pour traiter un sinistre en IRSA
- Décrire le principe de matérialité des faits : justifier la véracité des déclarations des assurés ainsi que les dégâts afférents

- Détailler les modalités d'exercice des recours et de leur assiette (recours conventionnel et/ou recours droit commun)
- Respecter les étapes et délais d'application de la convention

Déterminer la responsabilité des protagonistes impliqués selon le barème de répartition de la convention IRSA

- Analyser le barème de répartition des recours entre assureurs et ses différentes hypothèses
- Lister les moyens de preuve conventionnels retenus pour désigner les responsabilités
- Hiérarchiser les moyens de preuve en cas de contradiction existante dans les informations recueillies
- Répartir le recours entre assureurs au moyen d'IRSA

CAS PRATIQUE Appliquer le barème IRSA à partir d'un constat amiable et d'une déclaration circonstanciée des protagonistes, et en déduire les responsabilités et si l'assureur doit exercer ou pas un recours

Gérer et régler les litiges

- Appliquer la procédure d'escalade
- Décrire les modalités des 3 échelons successifs de la procédure
- Veiller au respect de délais de contestation et de péremption
- Étudier les conditions de fonds et de forme des contestations

EXERCICE Identification des cas d'accidents automobiles rentrant dans le cadre de la convention et exercice du recours avec un non-assuré

CAS PRATIQUE Validation des connaissances

- Les conditions d'application de la convention
- La détermination des responsabilités
- Chiffrage, paiement, renonciation à recours
- L'accident entre 2 véhicules et les contestations

Dates

Classe virtuelle	Paris
15/09/2025	15/09/2025
10/12/2025	10/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont

téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.